



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E74296

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 32 000

Raison sociale : FELIOT

Sigle : FELIOT

4 RUE DES TANNEURS
35340 LA BOUEXIERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1989B00655

Siret : 351 293 162 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0027273-1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 398932

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 398932/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Téléphone : 02 99 04 42 39

Portable : 06 89 35 98 45

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact.feliot@gmail.com

Responsabilité légale :

MBF SARL FELIOT (351 293 162) / FELIOT STEVEN CO-GÉRANT / FELIOT MICHEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	14/06/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	14/06/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/10/2023
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.